

Marianne de Muller

Le 20 F (et 0,20) bleu de sa conception à son utilisation

En 1954, le ministre des PTT veut **une nouvelle figurine, symbole vivant de la France afin de traduire « la grandeur impérissable du pays »**.

La direction générale des postes demande conseil à des Académiciens, notamment Emile Henriot, Georges Duhamel, André Siegfried pour résumer les principaux thèmes de la France qui seront soumis aux artistes.

Après examen de nombreux projets, le nouveau secrétaire d'État aux PTT, Edouard Bonnefous, retient le dessin de Louis Charles Muller. La gravure en est confiée à Jules Piel.

Le timbre « **Marianne de Muller** » ou « **République de l'Espérance** » sera émis le **22 février 1955**. Il porte la valeur **15 F, tarif de la lettre simple du régime intérieur**.

Au changement de tarif du 1^{er} juillet 1957 sera émis un **20 F bleu** que nous avons choisi de traiter ici : le 20 F bleu émis en France mais aussi en Algérie avec légendes modifiées ainsi qu'à la Réunion avec surcharge CFA et, après le passage aux nouveaux francs, le 0,20 pour les entiers postaux timbrés sur commande.

Tirages préparatoires

Louis Muller ne présenta pas moins de seize maquettes différentes. Dans une **première version**, sa Marianne avait **une feuille de chêne au-dessus de l'oreille**.



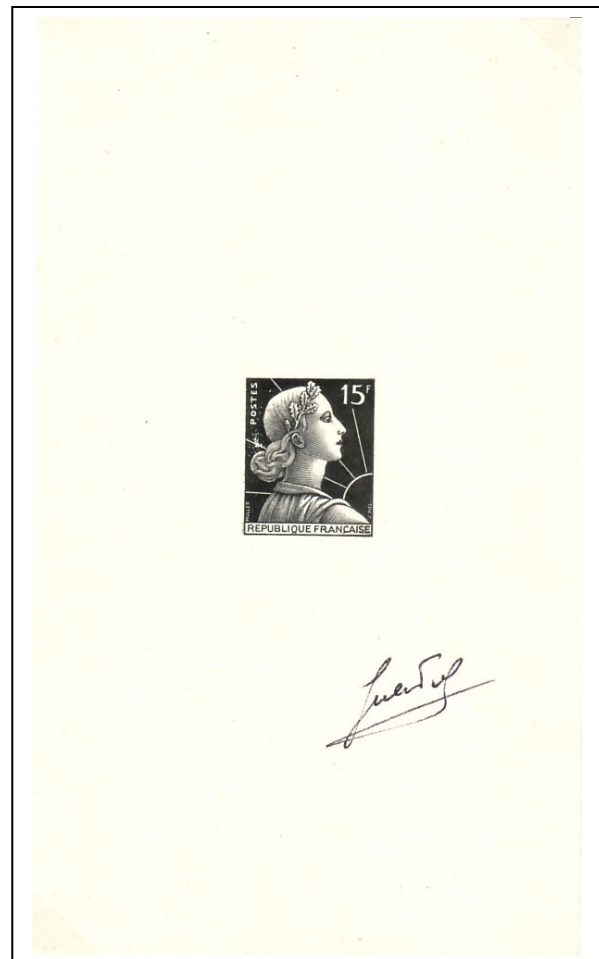
Essai d'atelier
(avec feuille de chêne
au-dessus de l'oreille)
signé du graveur
Jules Piel

Dans la **version définitive**, modifiée suivant les indications du ministre, cette feuille a été **remplacée par un gland**.



Epreuve au type adopté chiffrée à 15 F
Tirage en noir sur feuillet 110 x 140
signé du graveur Jules Piel.

Le Musée de la Poste possède le poinçon original, deux poinçons secondaires dont la faciale a été arasée, les poinçons secondaires chiffrés aux valeurs de 6 F, 12 F, 18 F et 25 F ainsi que deux poinçons chiffrés à 20 F, les types I et II et deux poinçons complémentaires : l'effigie seule et le fond avec le soleil, la valeur 15 F et « République française ».



20 F bleu

Le 20 F bleu a été émis le **22 juin 1957** pour la **lettre simple du régime intérieur** qui dans le tarif du 1^{er} juillet 1957 passe à 20 F. Il se présente en **feuilles de 100 timbres**, **cahiers de 20 timbres avec publicité** (deux types) et **roulettes de 1000 timbres**, ainsi que sous forme d'**entiers postaux** (cartes postales vendues dans les bureaux de poste, cartes postales et enveloppes timbrées sur commande). Le 20 F représente également le tarif de la carte postale pour l'étranger.

Dans le tarif du 6 janvier 1959, le 20 F correspond au tarif de la carte postale de plus de 5 mots. Timbre retiré le 1^{er} juillet 1962.

Tirage spécial sur feuillet non gommé.

Le 20 F est au type II.



Tirage spécial sur feuillet non gommé.

Epreuve collective comprenant

les 6 F, 12 F, 15 F et 20 F.

Le 20 F est au type II.